

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 49

Vereinsnachrichten: Souhaits de Nouvelle-Année = Neujahrsgratulationen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 5. Dezember 1896.

* N° 49. *

Bâle, le 5 Décembre 1896.

Erscheint
♦ ♦ Samstags

Paraissant
♦ ♦ le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz:
12 Monate Fr. 5.—
6 Monate - 3.—
3 Monate - 2.—

Für das Ausland:
12 Monate Fr. 7.50
6 Monate - 4.50
3 Monate - 3.—
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt
gratis.

Inserate:

20 Cts. per 1 spalt-
ige Petitzeile od.
deren Raum. Bei
Wiederholungen
entsprechenden
Rabatt.

Vereinsmitglieder
bezahlen die
Hälfte.



Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins

5. Jahrgang | 5^{me} Année

Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hoteliers

Abonnements:

Pour la Suisse:
12 mois Fr. 5.—
6 mois - 3.—
3 mois - 2.—

Pour l'Etranger:
12 mois Fr. 7.50
6 mois - 4.50
3 mois - 3.—

Les Sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

20 Cts. pour la
petite ligne ou son
espace.

Rabais en cas de
répétition de
la même annonce.

Les Sociétaires
payent
moitié prix.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel. * TÉLÉPHONE 2406. * Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No 21, Bâle.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Il y a cinq ans déjà, un certain nombre de nos collègues s'étaient décidés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyen-nant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“ toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette pratique institution qui a ouverte cette automne son quatrième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonéré de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lausanne, le 5 décembre 1896.

Société Suisse des Hoteliers,
Le Président:
J. Tschumi.

Neujahrsgratulationen.

Schon vor fünf Jahren ist in unserem Mitgliederkreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebig grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst ihren vierten Kurs begonnen hat, an die Redaktion der „Hôtel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Lausanne, den 5. Dezember 1896.

Schweizer Hotelier-Verein,
Der Präsident:
J. Tschumi.

Sommes versées jusqu'au 5 décembre:

Bis zum 5. d. eingegangene Beiträge:

Herr Berner F., Hotel Euler, Basel	Fr. 20
Dielmann E., Direktor, Palace Hotel, St. Moritz	5
Flück C., Hotel Drei Könige, Basel	20
Müller G., Restaurant Bad. Bahnhof, Basel	5
Otto P., Hotel Victoria, Basel	15
Wehrle G., Hotel Central, Basel	5
Summa	Fr. 70

L'Industrie des Hôtels

(Groupe XXIII)

L'Exposition Nationale Suisse de Genève

du 15 Mai au 18 Octobre 1896.

Rapport spécial du groupe XXIII, fait au nom du Jury par
M. R. B. Saft, Grand Hôtel à Baden.

Baden, 16 Juillet 1896.

Par une circulaire de M. Gustave Ador, président du Jury des récompenses, tous les Jurys des groupes furent convoqués à Genève pour le 22 Juin à 9 h. du matin dans l'Aula de l'Université à Genève. Nous pûmes, après avoir reçu nos instructions, entrer dans nos fonctions de „Jury“ le même jour à 2 heures de l'après-midi.

Quoique se rendant bien compte de n'avoir pu répondre aux vœux de chacun de nos exposants, les membres du Jury de l'Industrie des Hôtels se sont scrupuleusement acquittés de leur tâche ingrate et difficile. A cette occasion nous devons dire que beaucoup d'articles destinés à l'usage de notre industrie n'ont pu être pris en considération en vue des primes, parce qu'ils n'étaient pas nouveaux et qu'en 1883 ils avaient déjà été exposés à Zurich.

Somme toute, nous avons été très satisfaits de notre exposition de cette année: La manière indépendante, de laquelle nous nous sommes présentés à l'Exposition de Genève avec notre pavillon; son intérieur confortable, presque luxueux, ainsi que sa parfaite organisation ont été pleinement appréciés par tous les visiteurs. Cela nous donne l'espoir que c'est un pas de plus fait vers le but de notre association pour acquérir l'estime qui revient à notre corporation et enfin une position sociale correcte. Mais revenons à notre tâche.

Les exposants n'étaient pas tous venus, quoique tous aient été prévenus par le Jury des récompenses au moment fixé pour les travaux du Jury; nous étions donc reconnaissants de pouvoir recourir à l'offre obligeante de M. Ch. Meyer, secrétaire du groupe 23, afin d'obtenir les explications nécessaires, chaque fois que cela nous paraissait être dans l'intérêt de l'exposant.

On sait que toute l'exposition de „l'Industrie des Hôtels“ se trouvait dans le „Pavillon“ mentionné. L'extérieur et la distribution de ses pièces font honneur à ses architectes, MM. Grosset et Golay, à Genève. L'élégance gracieuse de la construction donne à l'ensemble un cachet particulier, quoique quelques parties style Renaissance et des éléments lui appartenant aient été introduits et appliqués à discrétion dans le style de „Châlet Suisse“. C'était une bonne inspiration que nous ne savons à qui attribuer, sans doute en grande partie à notre Société. L'exécution ingénieuse de l'édifice reste naturellement propriété intacte de Mrs. les architectes.

Le Jury de la section de l'Industrie des Hôtels doit prendre en considération surtout l'intérieur de ce beau bâtiment, c'est-à-dire l'industrie dans son ensemble. C'est dans ces salles magnifiques, claires et gaies, qui répondaient à l'extérieur, que nous avions à faire notre examen minutieux et à porter notre jugement! C'était là que la Société Suisse des Hoteliers avait, pour la première fois, construit son „Chez soi“ et qu'elle avait pour la deuxième fois depuis son existence, en 1882, eu l'occasion de montrer au public par une exposition collective grandiose, son „Vouloir“ et son „Pouvoir“, exposition rendue complète par une section technique d'exposants différents. L'exposition collective était exemplaire presque en tous points, tant par son organisation pratique, que par le décor. Nous faisons surtout remarquer les formes artistiques et variées du mobilier de la salle du restaurant, du salon, de la chambre à coucher et de la taverne moyen-âge. Les meubles exhibés étaient plutôt le produit des besoins modernes et pratiques; mais ayant conservé les traces du style français, leur origine première, le choix des étoffes et des couleurs aurait peut-être mieux convenu à une maison particulière qu'à un hôtel.

La cuisine, le garde-manger, l'office, la cave et les pièces attenantes étaient, quant à la valeur pratique de leur organisation, juste ce qu'il fallait: la distribution aurait pu être meilleure et le champ d'actions moins exigü. Cela, du reste, n'a eu d'influence fâcheuse ni sur l'exploitation, ni sur la promptitude du service quand les visiteurs arrivaient par fournées. Nous tenons à ajouter ici que ce résultat favorable est en grande partie dû à l'excellente gérance de notre

directeur. Arrivons à l'examen et à la critique de la „Branche théorique“ de notre exposition collective.

Nettement dit, cette section montre noir sur blanc le développement général de notre „Industrie des Hôtels“ basé sur les années 1880 et 1894.

Le travail graphique reproduit sur 7 tableaux est d'une immense valeur et fait grandement honneur à ceux de nos Membres de Société qui l'ont fait. Nous savons dument apprécier les difficultés invincibles qui s'élèvent, surtout dans notre branche, quand on veut recueillir, examiner, vérifier et enfin mettre au net le matériel d'un tableau grapho-statistique aussi circonscrit, sans même compter la grande patience et la persévérance nécessaire pour rassembler un pareil matériel. Six de ces tableaux donnent un aperçu approximativement exact de l'exploitation des hôtels suisses durant les deux années indiquées, ainsi que du mouvement des étrangers avec les détails obtenus. Il est à regretter, qu'aujourd'hui, comme il y a 14 ans, on puisse se plaindre avec raison que beaucoup de nos collègues ne veulent pas reconnaître la grande importance de ces travaux et ne répondent pas même aux formulaires et aux questionnaires qu'on leur envoie. Nos collègues de Montreux sont peut-être les seuls à faire exception; ils ont outre cette statistique des hôtels déjà mentionnée, exposé sur des tableaux spéciaux la situation du développement de leur station et de son mouvement d'étrangers.

Comme dit, cette collection de matériaux statistiques est pour notre industrie aussi précieuse qu'importante et encore plus pour notre Société, c'est pourquoi nous désirerions dans l'intérêt de tous, qu'elle fut reproduite et envoyée à chaque membre sociétaire. Cela compléterait notre travail, qui malgré toute la bonne volonté ne pourrait donner tous ces détails aussi précieux qu'ils soient; car ce rapport général, conçu et écrit immédiatement après la fonctionnement du Jury, devait avant tout, donner un aperçu sommaire et l'impression générale produite par l'exposition de notre groupe.

Le septième tableau était consacré uniquement au développement et à l'extension de notre Société. Quelle joie pour le rapporteur qui avait en 1882 aidé à la fonder et à la former, de lire l'augmentation graduelle de ses membres d'année en année et l'exploitation dans notre joli Pavillon, dont l'extérieur est un ornement des rayons de l'exposition, ne nous donne pas seulement l'espoir, mais bien la certitude, que nous nous sommes réellement rapprochés du but de notre Association, c'est-à-dire de rencontrer et d'obtenir l'estime et la considération que notre industrie a le droit d'attendre de la société humaine. Mais n'oublions jamais que le but capital de notre Société doit être de relever notre corporation par l'instruction et l'éducation et non pas seulement par la sociabilité.

Outre ces travaux statistiques, cette section contenait encore deux „Tenues de livres“ complètes, comme ils répondaient en principe à celles employées dans nos principaux établissements; il est inutile d'en référer longuement.

A quelques exceptions près, le résumé du total des travaux de l'exposition collective se trouvait être: Une conception intelligente de notre principale mission, une organisation solide, pratique et une exploitation entendue.

Nous n'avons donc pas hésité à recommander notre Société des Hoteliers au Jury des récompenses, et, nous avons à l'unanimité et de pleins droits, proposé la plus haute récompense pour des efforts et des travaux brillamment manifestés dans notre exposition.

Nous arrivons maintenant à l'examen et à la critique de la „Section technique“, directement reliée